CAP AEPE

ACCOMPAGNANT ÉDUCATIF PETITE ENFANCE

Le CAP AEPE est le premier niveau de qualification du secteur de la petite enfance. Le titulaire de ce diplôme est un professionnel qualifié qui exerce ses activités auprès de l'enfant de moins de 6 ans dans un suivi constant du respect de ses besoins, de ses droits et de son individualité.

Le CAP AEPE est **accessible UNIQUEMENT après obtention d'un diplôme** (CAP, BEP, Bac professionnel, Bac général ou technologique...).

QUALITÉS REQUISES

- Esprit d'équipe, facilité des contacts humains
- Patience, rigueur, assiduité
- Observation, écoute et dialogue
- Bonne résistance physique

LE PROGRAMME

- **EP 1 :** Accompagner le développement du jeune enfant
- **EP 2 :** Exercer son activité en accueil collectif
- **EP 3 :** Exercer son activité en accueil individuel
- Prévention Santé et Environnement

LE PARCOURS EUROPÉEN À SAINT JO

Les élèves ont la possibilité de passer des certifications linguistiques :

- Anglais : TOEIC ou TOEFL
- Espagnol : DELE
- Basque : EGA

BILINGUISME BASQUE

Les élèves ont la possibilité de suivre certains enseignements professionnels en Basque (1 à 2h par semaine).

LES + DE SAINT JOSEPH :

- Mise en application concrète par le biais de projets et de partenariats
- BAFA pour les élèves qui le souhaitent
- Suivi d'une initiation bébé-signeurs
- Formation Prévention des Risques liés à l'Activité Physique – Sanitaire et Social Accompagnement à La Mobilité (Certificat d'ergonomie)
- Formations sauveteur secouriste du travail
- Partenariats et mise en place de projets (Écoles maternelles et crèches d'Ustaritz, centre de loisirs, etc.)
- Option Basque (2h par semaine)

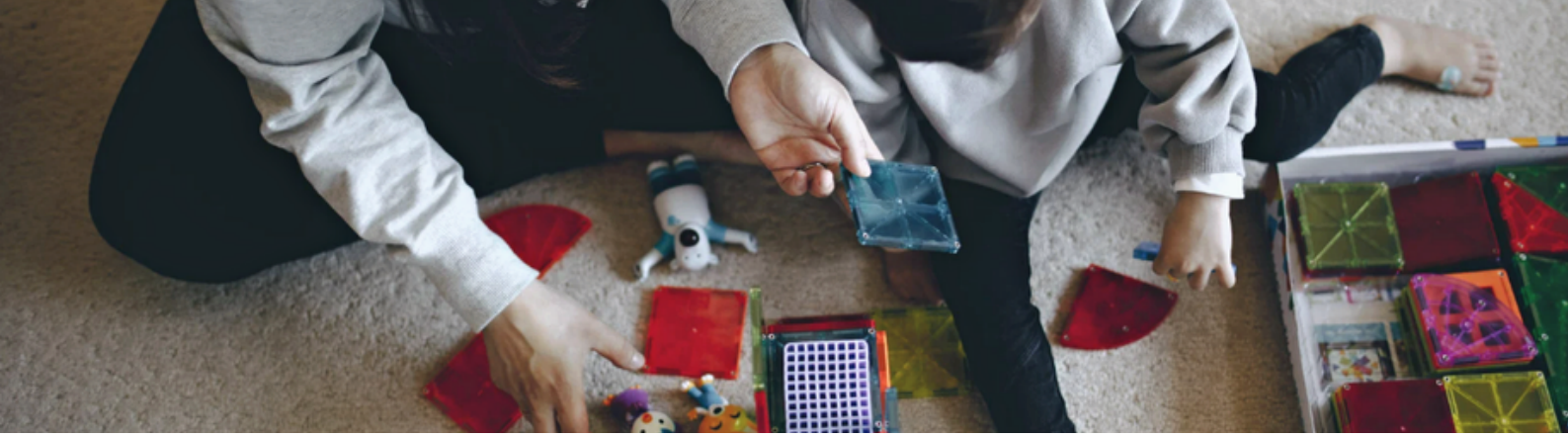

FORMATION :

INITIALE

- 20 heures de formation hebdomadaire
- 16 semaines de stage sur 1 an qui peuvent se dérouler :
  - En école maternelle
  - En accueil de loisirs ou de vacances (0-6 ans)
  - En établissement d'accueil de jeunes enfants (crèches, micro-crèches, etc.)
  - Au domicile d'une assistante maternelle agrée

ALTERNANCE

- Formation en alternance sur 1 an
- 2 jours/ semaine en entreprise
- 35 heures hebdomadaire cours inclus
- L'alternance permet de :
  - Avoir une expérience professionnelle dans le métier choisi et être rapidement opérationnel
  - Percevoir un salaire tout en poursuivant ses études

QUE FAIRE APRÈS UN CAP AEPE ?

POURSUITE D'ÉTUDES

Sans bac

- Passerelle avec le bac pro ASSP
- Concours d'ATSEM
- École d'auxiliaire de puériculture
- Formations dans l'animation
- École d'aide soignant
- Moniteur éducateur

Avec bac

- École d'éducateur de jeunes enfants
- École d'éducateur spécialisé

DÉBOUCHÉS

En milieu familial

- Domicile des parents
- À son domicile

En structure collective

- Crèches
- Micro-crèches
- Accueil périscolaire
- Accueil de loisirs
- Centre de vacances

CONTACT

05 59 70 39 70
direction@saintjo64.fr
www.saintjo64.fr
650 rue Hiribehere 64480 USTARITZ